

Procès-verbal
Séance du 06 mars 2026

Par convocations individuelles expédiées le 27 février 2026 aux conseillers municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir le 06 mars à 18 heures.

L'An deux mil vingt-six, le six mars à dix huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Bruno FOSSÉ, le Maire.

Etaient présents :

Mr FOSSÉ Bruno	Mr HUET Wilfried	Mme VANSUYT Camille
Mr LEROY André	Mme LEROY Françoise	Mme HUET Hélène
Mme DUMAY Emilie	Mr CLERET Geoffroy	Mr LECOMTE Robert

Absent(s) excusé (s) : Mme DUPREZ Annick

Pouvoirs : Mme DUPREZ Annick à Mme DUMAY Emilie

Secrétaires de séance :

Mme DUMAY Emilie

La séance est ouverte,

Signature du PV

Mr le Maire donne lecture du PV de la séance du 24 janvier 2026, qui a été signé par Mr le Maire et les secrétaires de séance.

1- Vote du Compte Financier Unique 2025 :

Monsieur le Maire explique qu'il n'a pas reçu le CFU 2025 définitif. Il n'est donc pas possible de le voter.

2- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 :

Monsieur le Maire explique que le CFU 2025 définitif n'ayant pas été validé par le comptable public, il lui a demandé de valider le tableau de reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025.

Cette validation n'ayant pas été reçue en mairie, la reprise anticipée des résultats 2025 ne peut avoir lieu.

Par conséquent, il n'est pas possible de voter la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025.

3- Vote du Budget Primitif 2026 :

Monsieur le Maire explique que sans la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025, il est impossible d'établir un budget primitif 2026 sans la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025.

Par conséquent, le vote du budget 2026 se fera ultérieurement.

Organisation des élections municipales 2026 :

Monsieur le Maire demande à chacun des membres du conseil les horaires durant lesquels chacun pourra tenir le bureau de vote.

Séance levée à 19h15.

Le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire,
M. Bruno FOSSÉ

